

Les Pèlerinages, en augmentant en nombre, ont aussi sensiblement augmenté en piété. Généralement les Pèlerins arrivaient préparés à leur visite au Cap, par des exercices religieux : une grande retraite ; une Neuvaine spéciale ; ou au moins un Triduum. Les âmes ainsi disposées gardaient le recueillement en allant au Sanctuaire du Très Saint Rosaire, dans les chars, comme dans les bateaux. Parmi les occupations pieuses, le long du trajet, on aimait surtout la récitation du Rosaire. Arrivé au Cap, en dehors des exercices publics, la sainte Communion, la vénération des Reliques, les Processions, la Visite de la Voie Douloureuse..... on voulait encore, durant le temps libre, réciter le Chapelet, *en commun*, devant la statue de la Reine du T. S. Rosaire. Enfin, au retour, nos chers Pèlerins sentaient le besoin de prolonger leur prière. Ainsi il est tel et tel Pèlerinage, où, au retour, on a récité, *en commun*, sur le bateau jusqu'à quinze et vingt chapelets !

Daigne le bon Dieu, notre adorable Maître, continuer ses divines Bénédictions à ce mouvement religieux qui porte les foules vers le Sanctuaire du T. S. Rosaire, et que la douce Reine du Ciel, sa divine Mère, continue aussi à se montrer, *ici*, le vrai Salut des infirmes, la miséricordieuse Consolatrice des affligés, le puissant Secours de tous nos Pèlerins !

(LA RÉDACTION).

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.